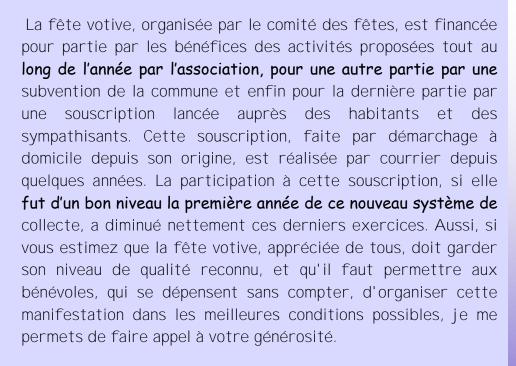
Bulletin municipal de la commune de Revest du Bion

n°17 - Juillet 2009

En ces temps de vacances, comme chaque année, arrivent les festivités estivales traditionnelles: le vide grenier, la fête votive, la fête des moissons, les nombreux concours de boules très appréciés des amateurs de la région et j'y ajouterai la fête de la châtaigne cet automne. Toutes ces manifestations

sont portées à bout de bras par les bénévoles des associations du village qui œuvrent ainsi pour l'animation et le renom de notre commune. Qu'ils en soient remerciés.



Vous trouverez dans les pages de ce numéro, les comptes administratifs 2008 démontrant une gestion saine des finances publiques. Les résultats positifs de ces budgets permettant, pour cet exercice 2009, un certain nombre de travaux dont vous trouverez un inventaire non exhaustif au fil des pages.

Bon été à tous!



Sommaire

La commune
Gestion communale

page 2

Travaux et prévisions

page 3

La CCPB Bilan 2008

page 4

Gestion des déchets

page 5

La Préfecture Recommandations

page 6

Reportage

ESAT

page 7

Agenda

Animations

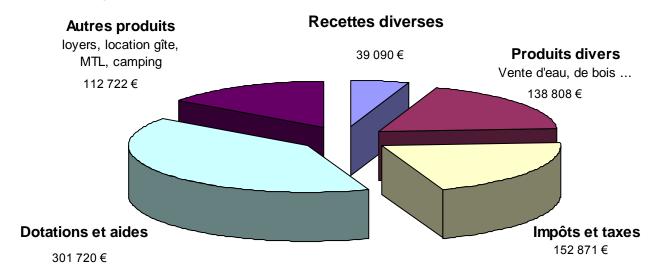
page 8

Etat-civil

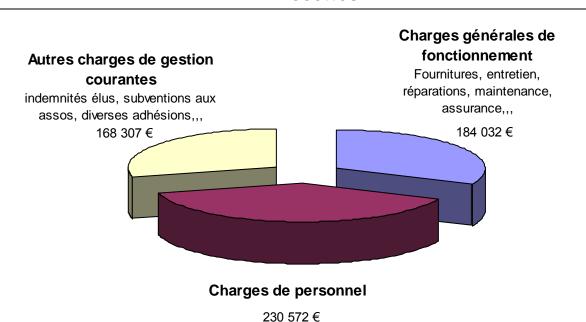
page 8

Raymond Le Moign

La gestion communale : compte administratif 2008



Recettes



Dépenses

	Crédits ouverts		Titres et mandats émis		Reste à réaliser	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Commune	572 888 €	484 052 €	187 660 €	73 367 €	385 228 €	
Eau	226 344 €	186 254 €	112 228 €	108 960 €	114 163 €	410 684 €
CCAS	4 950 €	2 300 €	3 703 €	475 €	1 247 €	
Ateliers relais	21 928 €	21 928 €	17 122 €		4 707 €	
Transport scolaire	24 019 €	5 170 €	10 001 €	5 170 €	14 018 €	

Investissements

Travaux et prévisions 2009....

Le restaurant communal:

La fin des travaux est programmée pour le mois de septembre, toutefois, l'occupation des lieux ne pourra se concrétiser qu'après l'aval de la "Commission de sécurité"!

Pour la mise en route, seul, le volet "cantine scolaire" et "centre de loisirs" fonctionnera. Après cette période de rodage, le portage des repas se fera à la crèche, puis aux personnes âgées dans une 3ème étape.



Ce nouveau service sera géré par une régie communale; les repas se paieront donc à l'avance par abonnement à l'inscription en mairie. Dès la rentrée, 3 tarifs seront appliqués :

Abonnés: 2.50 € Occasionnels: 3.20 € Adultes: 4.00 €.

Le conseil municipal tient à informer ses administrés que le prix de revient réel d'un repas se monte à environ 6.50 € et que, comme par le passé, le budget communal prendra en charge une partie de la valeur des repas. La mise en place de ce service augmente le volume de travail de la cuisinière, à qui, il faudra adjoindre un agent technique pour le ménage de la salle et des sanitaires.

Plan de financement des travaux :

Europe 40 000 € Etat 114 614 € Région 58 613 € 40 000 € Département = 79 838 € Commune =

Façade de la poste :

(Fonds de Solidarité Locale) participe au financement de travaux de sauvegarde du patrimoine ; ce sera le tour des facades du bâtiment de la poste qui seront rénovées pour un montant de 15 000 € sur une prévision globale de 23 000 €.

Une fois de plus, la Région PACA avec le FSL

Modifications des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

A compter du 01/09/09, les nouveaux horaires d'ouverture sont :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
- le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Assistante sociale :

A compter du 7 août prochain, Mme Aurélie BITSAIEVA tiendra sa permanence, le 1er vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h (sans rendez-vous) salle du Conseil Municipal.

Emploi communal:

En remplacement de Jeanjean, monsieur Claude PASCAL a été embauché, comme agent d'entretien, à compter du 7 juillet pour une durée de 2 ans dans le cadre des Contrats d'Avenir.

Réfection de voies et réseaux:

Adduction d'eau: Chemin du Jean Vincent, et Allée des Aubépines, pour un montant total de 77323 € dont 27342 € de subvention.



Revêtement de chaussée : Chemin Jean Vincent. Allée des Aubépines et La Châtaigneraie. Les travaux s'élèvent à un montant global de 37000 € dont 9500 € en subvention de l'Etat

dans le cadre de la DGE (Dotation Générale Equipement).

Communauté de Communes du Pays de Banon

Les résultats de la gestion 2008 :

Le Compte administratif de la CCPB fait apparaître un excédent global de fonctionnement de 128 218.81€ : ce résultat sera affecté à la section de fonctionnement du budget unique 2009.

Le Conseil Communautaire propose donc le maintien des 4 taxes locales aux taux actuels.

Le compte administratif des **OM**, (Ordures Ménagères) fait apparaître un excédent de 68 910.01 €, dont le résultat sera affecté à la section d'exploitation du budget unique de 2009.

Le compte administratif du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) fait apparaître un déficit de 11 482.11€ dont l'affectation sera imputée au budget 2009 du SPANC.

Le conseil communautaire décide d'acquérir un nouveau camion affecté à la collecte des ordures ménagères pour un montant estimatif de 120 000 € HT, et poursuit parallèlement les recherches de subventions possibles.

Le conseil communautaire admet en non-valeurs des créances pour un montant de 467.13 €.



Espace Culturel et Sportif:

Le Conseil Général a déjà accordé une aide de 40% au projet d'équipement sportif. Une autre aide de 40% sera accordée par le FNADT(Fonds National d'Aides au Développement des Territoires).

Ancien centre de secours :

La CCPB pourrait prendre possession de ces locaux avant l'été. Quelques finitions ne permettent pas encore aux pompiers d'intégrer leurs nouveaux locaux.

Aménagement de bureaux :

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 25 300 € HT, 2 subventions ont déjà été obtenues, 2 530 € de la DGE et 2 530 € au titre de l'enveloppe parlementaire. De plus la DGE fait apparaître une augmentation de ressources de 14 905 € qui seront affectés à ce projet. La CCPB devra prévoir un financement



L'été dans le canton Fêtes et Animations

Le programme des fêtes et animations de la saison estivale, 2009, est à votre disposition à la mairie ; il peut être consulté aussi au panneau d'affichage extérieur, réservé à la CCPB.

Le porte-monnaie... déchets, dans notre collectivité!

En 2008 la CCPB a produit 1315 tonnes de déchets non triés (environ 310 kg / habitants) qui sont collectés dans les conteneurs par nos équipes. Les déchets directement déposés dans les colonnes de tri (235 tonnes/an) ou en déchèterie (750 tonnes/ an) représentent un tonnage supplémentaire. Cette production coûte environ 420 000 €/an. De plus nous enregistrons une augmentation permanente des tonnages collectés(+ 1%/an).

C'est pourquoi nous insistons, au-delà des aspects écologiques, sur la nécessité d'améliorer notre comportement au quotidien. Les six questions qui suivent permettront à chacun de se positionner, et si nous y mettons tous du nôtre, les quelques conseils et gestes simples décrits dans ce document nous permettront d'économiser plusieurs dizaines de milliers d'euros!

QUESTIONS

- 1. Portez-vous vos déchets verts à la déchèterie?
- 2. Vos déchets métalliques et autres ferrailles partent-ils à la poubelle ?
- 3. Pensez-vous à écraser vos emballages avant de les déposer dans les colonnes de tri ?
- 4. Êtes-vous un adepte des publicités dans votre boîte aux lettres?
- 5. Lors de vos achats, la quantité et la nature des emballages est-elle un critère de choix ?
- 6. Que faites-vous de vos bouteilles en verre?

CONSEILS

n° 1: Porter ses déchets verts en déchèterie est un geste de tri important. Pour autant, réaliser chez soi son compost, à partir des tontes de gazon, des feuilles mortes et de tous vos déchets fermentescibles est encore plus écologique et économique. Si la moitié de la population se mettait à cette opération, la collectivité économiserait environ 10 000 €/an. Des composteurs sont disponibles à la communauté pour 15 €.

- n° 2: Les déchets métalliques (boîtes de conserve, clés, canettes) représentent environ 70 kg/an/habitants. A la poubelle, ils nous coûtent plus 20 000 €/an. A l'inverse, nous ne payons qu'une somme modique pour les emballages (canettes, boîtes de conserve...) déposés dans les colonnes de tri et l'enlèvement des ferrailles portées en déchèterie nous rapporte 35 €/ la tonne.
- n° 3 : Écraser ses emballages avant de les déposer dans une colonne de tri peut paraître anodin. Néanmoins, en réduisant leur volume de moitié, nous pourrions réduire la fréquence d'enlèvement des colonnes, et gagner d'autant sur le coût énergétique et faire un bon geste pour notre planète.
- Chaque foyer recoit environ 50 kg de publicité chaque année dans sa boîte aux lettres. Les refuser, en signifiant simplement par un petit autocollant qu'elles ne sont plus désirées, au lieu de les jeter à la poubelle ferait économiser environ 15 000 € et obligerait les publicitaires à réduire leur production.
- n° 5: Les emballages représentent environ 40 % du volume des ordures ménagères, soit plus 32 000 €/an pour nos dix communes lorsqu'ils sont mis à la poubelle. En privilégiant l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille, il est réaliste d'espérer réduire notre production d'emballage d'au moins 10%. Si les 90 % restant sont triés et portés aux points d'apports volontaires, nous conomiserons plusieurs dizaines de milliers d'€uros/an.
- n° 6: La production annuelle de déchets d'emballage en verre, est de l'ordre de 95kg/ an/habitant. Nous trions actuellement les trois quarts de ces emballages ce qui nous fait économiser aujourd'hui environ 10 000 €/an.

Le tri actuel est assez efficace, ne ralentissons pas nos efforts, améliorons nos performances. Merci à tous !

En direct de la Préfecture



9 mesures clés pour 2009....

Le Ministère du logement a édité un guide pratique des mesures de soutien à l'accession à la propriété et à la rénovation de l'habitat, au profit du logement neuf et durable.

Acheter un logement pour y vivre

- 1. le prêt à 0%,
- 2. le PASS-FONCIER,
- 3. la maison pour 15 € par jour,
- 4. la location-accession à la propriété,
- 5. les éco-aides,

Acheter un logement pour investir

la réduction d'impôt « Scellier »,

Eco-rénover son logement

- l'éco-prêt à taux zéro, 7.
- le crédit d'impôt développement durable, 8.
- l'éco-subvention de l'Anah. 9.

Pour en savoir plus...

www.logement.gouv.fr www.developpement-durable.gouv.fr www.relance.gouv.fr www.impots.gouv.fr

Allo Service Public 3939 (coût d'un appel local)

La canicule et nous :



Le Ministère de la Santé et des Sports, La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, ont édité un petit fascicule de conseils sur la conduite à tenir en cas de canicule....

Ce livret est disponible en mairie. Si vous avez envie d'en savoir plus : Appel gratuit au 0 800 06 66 66 ou www.sante-sports.gouv.fr/canicule

La France met en place un nouveau Service d'Immatriculation des Véhicules : le numéro sera attribué à vie à chaque véhicule selon le



format suivant: 2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres(ex : AA- 123-AA).

A partir du 15 septembre 2009, toute édition d'un certificat d'immatriculation entraînera, une réimmatriculation au format SIV (changement de propriétaire, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, demande de duplicata)

Pour l'essentiel, la composition du dossier reste inchangée

Le décret N° 2008-850 institue une redevance pour couvrir les frais d'acheminement d'un montant de 2.50 €, qui viendra s'ajouter aux autres taxes perçues.

Cette réforme s'accompagne également de nouveaux imprimés.





Carnivores domestiques... chiens, chats, furets,....

L'introduction des animaux domestiques dans les campings et centres de vacances est soumise à réglementation : Pour les animaux en provenance de France:

- 1. Identification par tatouage ou transpondeur électronique.
- 2. Pour les chiens dangereux de 2^{ème} catégorie uniquement : vaccination antirabique en cours de validité. Les chiens dangereux de 1^{ère} catégorie sont strictement interdits.

Pour les animaux en provenance de l'Union Européenne :

- 1. Identification de l'animal par tatouage ou transpondeur.
- 2. Présentation du passeport européen de couleur bleue attestant l'identification de l'animal ainsi que de sa vaccination contre la rage.

Le Domaine de la Haute Lèbre :

Etablissement et Service d'Aide par le Travail,



Bien connu des Revestois sous son ancienne appellation CAT, l'ESAT est une source de dynamisme pour notre commune. Le travail et l'encadrement des résidents du Centre d'habitat **Regain** favorisent l'emploi local de 49 personnes (équivalent

40 emplois temps plein) sur la totalité des structures, où se conjuguent des activités artisanales et agricoles.

L'équipe administrative se compose d'une directrice, d'un directeur-adjoint, d'un économe, de 2 comptables et de 2 secrétaires.

Une psychologue et une infirmière interviennent sur le plan médical auprès des résidents.

L'encadrement des ateliers est assuré par 10 moniteurs d'atelier diplômés.

La diffusion des produits fabriqués est assurée par 2 commerciaux qui prospectent ou livrent (fromages et caissettes) dans la région.

Les services généraux occupent 2 cuisinières, une lingère, des agents de service, un homme d'entretien et 3 veilleurs de nuit.

Pendant les temps de vie sociale, les adultes sont accompagnés par un chef de service et une équipe de 14 animateurs.

Géré par L'Association Régionale pour l'Intégration (ARI) qui oeuvre en faveur de l'insertion des personnes handicapées, l'ESAT accueille 61 personnes, « Travailleurs Handicapés » orientées par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées)souffrant de déficience intellectuelle moyenne ou légère.

Soutenu et agréé par la **DDASS**, l'ESAT est à la fois une structure de travail et de prise en charge médico-sociale qui offre un dispositif spécifique et adapté, afin de concilier les impératifs économiques de production.

La spécialité des ateliers, permet à chaque ouvrier d'utiliser au mieux ses compétences et favorise le développement de chacun.

Dans une vision dynamique d'accompagnement, une équipe de professionnels sollicite auprès des travailleurs handicapés des compétences et active des acquis afin de les faire progresser vers une autonomie de travail à leur mesure.

Les Ateliers:

artisanaux:

- *~* conditionnement,
- \Diamond menuiserie.
- agricoles:
- chèvrerie,
- fromagerie,
- culture.

Le 23 avril dernier, l'inauguration du nouvel atelier de conditionnement modernisé...

Jacques Pantaloni, président de l'ARI inaugure l'établissement en compagnie de Jean-Iouis Bianco, président du Conseil Général 04, de Christophe Castaner, viceprésident du Conseil Régional PACA, de Jean-Louis Adrian. Conseiller Général de notre canton et des membres de notre municipalité.



Cécile Goreaud, salariée de l'ESAT, coupe le ruban symbolique, sous le regard attentif de Mr Pantaloni.

Ensuite les élus ont visité les locaux, et ont été particulièrement attentifs aux produits présentés.

La cérémonie a été suivie de grillades et de dégustations de fromages de l'ESAT.

Reportage à suivre

Ftat-civil

Agenda des animations

Juillet:

26 : vide greniers tout le jour.

31: concours de boules à 21 h.

Août:

1: concours de boules à 15 h et à 21 h. bal à 22 h.

2: fête des Moissons tout le jour. concours de boules à 15 h 30. grand bal à 22 h.

3: concours de boules à 15 h. feu d'artifice à 22 h. grand bal à 22 h30.

5: sardinade à 12 h.

7 au 14 : exposition , peinture, tournage sur bois, art floral...

8: concours de boules à 14 h.

9: concours de boules à 9 h30 et à 15 h.

16 : paëlla

30 : randonnée gourmande à St Trinit.

Septembre:

9 : visite du port autonome de Marseille.

19 : journée des associations, expo salle du Temps Libre. de 14 à 18 h portes ouvertes à la Crèche de 15 à 18 h.

20: thé dansant à 14 h 30.

Naissances:

Lina le 30/12/08 à Digne, **sœur d'Emma,** Fille de Laetitia SOUMAILLE et de Farid RAHMOUN Petite fille de M-H et Willy SOUMAILLE.

Lana le 10/03/09 à Aix en Provence, Fille de Gilbert JOASSAN et de Carmen MOUTHI NO MESQUITA, Petite fille de Robert et Nicole JOASSAN.

Baptiste le 01/05/09 à Marseille, Fils de Emmanuelle RASO et Florent DUTSAC, Petit fils de Martine et Guy DUTSAC, Arrière petit fils de Anna et Charles CANONICO.

Léane **le 20/06/09 à Gap, sœur d'Ethan,** Fille de Anne ROLLOT et Stéphane PUTTI

Petite fille de Danièle et Claude ROLLOT.

Arrière petite fille de Anna et Charles CANONI CO

Charline le 06/07/09 à Paris, sœur de Margaux, Fille de Frédéric et Frédérique LAPORTE,

Petite fille de Elisabeth et Gérard LAPORTE, Arrière petite fille de Régis JULLI EN

Décès :

Seignon Muguette, veuve Monnier, 83 ans, le 15/02/09 au Revest du Bion.

Ephrem Andrée, épouse Granier, 67 ans, le 28/02/09 à Apt.

Pontet Amélie, 18 ans, le 16/05/09, décès accidentel à St Christol

Fille de Pierre et Valérie PONTET Petite fille de Rémy et Claudette PONTET.

Cortinovis Jacqueline, veuve Bouchet, 78 ans, le 22/05/09 au Revest du Bion.

Portalis Henri, 89 ans, le 07/07/09 à Apt.



Directeur de publication et imprimeur: Raymond Le Moign, Maire de Revest du Bion Mairie – Avenue Clémenceau Tel: 04 92 77 22 26 Fax: 04 92 73 28 30

Email: commune.revestdubion@orange.fr - site: www.revestdubion.fr